



Chambres d'hôtes de l'île de Quéménès

- Saison 2012 -

Du 2 avril au 21 octobre 2012

(Avant le 2 avril : on est fermés ; après le 21 octobre : on sera fermés)

Sommaire

- [Quelques informations sur Quéménès](#)
- [Les installations techniques de la ferme](#)
- [La maison d'hôtes](#) : description des chambres et de la maison
- [Les toilettes sèches](#)
- [Les dates de séjour](#) : la période d'ouverture et les séjours possibles
- [Période de nidification](#) : pour tous les séjours de Mai à Juillet
- [Les tarifs des séjours](#)
- [Offrir un séjour](#)
- [A faire sur l'île](#) (mais il n'y a rien d'obligatoire)
- [Venir avec des enfants](#)
- [Les animaux de compagnie](#)
- [Météo](#) : et s'il ne faisait pas beau ?
- [Séjourner à Molène](#)
- [Les horaires d'arrivée et de départ](#) : à confirmer quand la compagnie maritime aura définie ses horaires
- [Transport jusqu'à Quéménès](#) : le début de l'aventure !
- [Ce qu'il faut emmener dans son sac](#)
- [Comment effectuer une réservation ?](#)
- [Contacts](#)

Quelques informations sur Quéménéès :

L'île de Quéménéès est située dans l'archipel de Molène, à la pointe du Finistère, à environ 9Km du continent. Elle mesure 1,3Km de long sur 400m dans sa plus grande largeur pour une superficie de 30 hectares.

Les traces les plus anciennes d'occupation de l'île datent du néolithique (-4500 ans avant JC), mais plus récemment, la famille Tassin habite l'île à partir de 1953, y exploitant les algues et la ferme. Le Conservatoire du Littoral, lors de l'acquisition de l'île en 2003, dresse un bilan qui révèle les richesses naturelles et patrimoniales de l'île. Il décide alors, avec le soutien d'un programme Européen d'échanges insulaires nommé ISLA, et de nombreux partenaires publics et privés de développer un véritable laboratoire du développement durable sur l'île : restauration des bâtiments, installation d'un système de production d'énergies renouvelables, approvisionnement et traitement de l'eau, réfection de la cale, entretien des écosystèmes, etc.



L'île est alors prête pour un nouveau départ.

En 2006, suite à un appel à candidature, Soizic et David sont sélectionnés pour y monter leur exploitation agricole, l'objectif étant que les activités de leur ferme puissent leur permettre de vivre tout en entretenant le site. Culture de (délicieuses) pommes de terre, accueil du public en chambres d'hôtes, élevage de moutons et récolte d'algues sont leurs activités principales.



Les installations techniques de la ferme :

Le Conservatoire du Littoral, propriétaire de l'île, a fait le choix de développer un véritable laboratoire du développement durable sur l'île :

- l'alimentation en énergie de la ferme se fait par un système mixte d'éolienne et de panneaux solaires,
- l'alimentation en eau se fait à partir de la récupération d'eau de pluie et d'un puits,
- le traitement des eaux grises se fait par phyto-épuration,
- les toilettes sont des toilettes sèches,
- l'eau chaude sanitaire est fournie par un chauffe-eau solaire,
- les productions agricoles sont certifiées biologiques,
- l'accueil du public est à vocation pédagogique,
- les produits d'entretien sont certifiés Ecolabel,
- les ampoules sont soit des ampoules à LED, soit des ampoules à économie d'énergie,
- les robinets sont équipés de limiteurs de débit...

Tout n'est pas parfait, mais au fur et à mesure, la ferme essaie d'être la plus « durable » possible.



La maison d'hôtes :

La maison d'hôtes peut accueillir au maximum 10 personnes ; il y a :

- deux chambres pour 2 à 4 personnes (avec un lit double et deux lits simples chacune*)
- une chambre pour une à 2 personnes (avec un lit double*)

Nous mettons à votre disposition un lit parapluie pour les jeunes enfants.

* dimensions des lits doubles : 160 x 200cm, lits simples : 80x200cm ; chacun avec oreillers, traversin et couette.



Au rez-de-chaussée de la maison d'hôtes, vous trouverez le séjour / salle à manger avec cheminée à feu de bois, la cuisine, [les toilettes sèches](#), et une première chambre pouvant accueillir une à deux personnes. Elle est équipée d'un grand lit, d'un bureau et d'un meuble de rangement.





Au premier étage se trouvent deux grandes chambres de deux à quatre personnes. Chacune est équipée d'un lit double et de deux lits simples, d'un coffre et d'une table basse.

La salle de bains se trouve également au premier étage ; elle est équipée d'une douche et d'un lavabo.

Il n'y a qu'une salle de bain et qu'une toilette pour les trois chambres.



Les toilettes sèches :

Nous avons des toilettes sèches (un dans la maison, et un autre à l'extérieur), c'est-à-dire qu'il n'y a pas une cuvette avec une chasse d'eau mais un seau et une réserve de sciure. Lorsque vous avez terminé, vous versez un peu de sciure dans le seau. Nous avons fait le choix de ce type de toilette d'abord parce que nous n'avons pas beaucoup d'eau disponible, en tout cas pas assez pour la gâcher en l'utilisant pour transporter nos œuvres personnelles. Il est vrai qu'au début, nous n'étions pas très enthousiastes, car nous avions en tête les toilettes qu'utilisaient nos aînés et qui ne respiraient pas la propreté (d'ailleurs, on n'y respirait pas du tout). Mais les toilettes sèches ou plutôt, les toilettes à litière bio maîtrisée (TLB), sont en fait très agréables à utiliser. En effet, si nos déjections ont mauvaise odeur, cela vient du fait qu'elles ont un déficit en carbone, alors pour rééquilibrer cela, nous ajoutons une louche de sciure, et le tour est joué ! Plus d'utilisation d'eau, pas de mauvaises odeurs. La deuxième raison pour laquelle nous avons choisi ces toilettes, c'est qu'il nous permet d'éviter d'avoir des eaux noires à retraiter : lorsque le seau est plein, il suffit de le mettre à composter, et ainsi (troisième avantage) la chaîne de la matière est bouclée car ce que nous avons consommé et qui provient de la terre, retourne à la terre.



Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous conseillons le site <http://toilettecompost.org> ou encore www.eautarcie.com.

Les dates de séjour :

Nous ouvrons la chambre d'hôtes d'avril à octobre, car en dehors de cette période, les conditions de navigation entre Molène et Quéménéès sont trop difficiles.

Tous les séjours ont une durée **minimum de deux nuits**, sur certaines dates, vous pouvez cumuler deux séjours pour rester 6 jours sur l'île.

L'arrivée à Quéménéès se fait le matin du premier jour, et le départ se fait l'après-midi du troisième jour.

Vous trouverez ci-dessous les dates des séjours que nous vous proposons :

- En avril (basse saison) : du 2 au 4, du 7 au 9, du 13 au 15, du 16 au 18, du 20 au 22, du 23 au 25, du 29 au 1er mai.
- En mai (haute saison) : du 2 au 4, du 6 au 8, du 11 au 13, du 14 au 16, du 18 au 20, du 21 au 23, du 25 au 27, du 28 au 30.
- En juin (haute saison) : du 1 au 3, du 4 au 6, du 8 au 10, du 11 au 13, du 15 au 17, du 18 au 20, du 22 au 24, du 25 au 27.
- En juillet (haute saison) : du 2 au 4, du 6 au 8, du 9 au 11, du 13 au 15, du 16 au 18, du 20 au 22, du 23 au 25, du 27 au 29.
- En août (haute saison) : du 3 au 5, du 6 au 8, du 10 au 12, du 13 au 15, du 17 au 19, du 24 au 26.
- En septembre (basse saison) : du 3 au 5, du 7 au 9, du 10 au 12, du 14 au 16, du 21 au 23, du 24 au 26.
- En octobre (basse saison) : du 5 au 7, du 8 au 10, du 12 au 14, du 19 au 21.

Nous fermons ensuite pour tout l'hiver et ne rouvrons qu'en avril 2013.

Consultez en direct les **disponibilités de ces dates sur notre site** www.iledequemenes.fr

Période de nidification :



Entre le 1er mai et le 31 juillet, beaucoup d'oiseaux vont venir nicher sur l'île ; Pour éviter au maximum de les déranger, chaque visiteur accepte de respecter les conseils qui lui seront donnés à son arrivée afin de faciliter la nidification. De même, certaines parties de l'île seront fermées afin d'éviter tout dérangement.

En choisissant de venir à cette période, vous vous engagez à suivre les recommandations qui vous seront faites et à respecter les zones qui seront classées sensibles.

A titre informatif, la partie la plus sensible se situe en haut de plage. La circulation sur l'île en elle-même ne pose pas de soucis, c'est l'accès, la circulation et le stationnement sur les plages et les grèves qui provoquent un risque à la fois de piétinement des nids et de dérangement des parents facilitant la prédation, les parents n'étant plus sur le nid.

Les tarifs des séjours :

Tarif TTC d'un séjour de trois jours et deux nuits par chambre en pension complète :

		1 adulte	2 adultes	1 adulte + 2 enfants	3 adultes	4 adultes	2 adultes + 1 enfant	2 adultes + 2 enfants
Grande chambre	Haute saison (Mai à Août)	-	465 €	479 €	579 €	695 €	539 €	615 €
	Basse saison	-	385 €	429 €	509 €	619 €	469 €	535 €
Petite chambre	Haute saison (Mai à Août)	349 €	439 €	-	-	-	-	-
	Basse saison	279 €	365 €	-	-	-	-	-

Ce tarif comprend :

- La location de la chambre pendant deux nuits,
- la pension complète (5 repas) avec les boissons pour le nombre de personnes occupant la chambre,
- la visite guidée de la ferme,
- la prise en charge depuis Molène,
- le prêt de matériel de découverte (jumelles, cannes à pêche, documentation, bibliothèque...),
- le prêt de matériel pour enfants (lit parapluie, chaise haute, jeux),
- les draps (drap housse, housse de couette et taies d'oreillers et de traversin)
- les serviettes de toilette,
- la taxe de séjour.

Offrir un séjour :

C'est obligatoirement la personne qui viendra séjourner sur l'île qui effectue la réservation. **Aucune réservation ne sera prise en compte si elle est effectuée par une tierce personne.**

Si vous souhaitez offrir un séjour sur l'île, vous pouvez transmettre cette documentation à la personne concernée qui choisira la date de son séjour en effectuant la réservation sur le site www.iledequemenes.fr. Dans le formulaire de réservation, elle indiquera les coordonnées de la personne qui règlera le séjour (nom, adresse mail et n° de téléphone) dans la section : « commentaire ».

A faire sur l'île :

La Ferme de Quéménès n'est pas un club de vacances : chacun vit son séjour en liberté et aucune activité ne sera organisée pour vous ou vos enfants.

Mais que peut-on faire sur une île (presque) déserte de 1.3Km de long ?

Des dizaines de choses... ou rien !

Vous pourrez déjà faire le tour de l'île et de son Ledenez et cela peut déjà vous prendre la journée en marchant tranquillement ; nous vous ferons aussi visiter la ferme et ses installations (eau, énergie). Nous mettons à votre disposition du matériel d'observation (jumelles, longue-vue), du matériel de pêche à la ligne (le record étant un bar de 64 cm), une bibliothèque, des seaux et des pelles pour ceux qui préfèrent les châteaux de sable ...

Mais n'oubliez pas que vous venez avant tout sur une exploitation agricole, et que l'accueil en chambre d'hôte n'est qu'une partie de l'activité de la ferme puisque notre principale activité est la production de (délicieuses) pommes de terre (que vous pouvez commander [ici](#)). Dans la journée, en dehors des moments des repas, nous ne pourrions pas rester avec vous pour vous faire découvrir l'île ; par contre, lorsque vous rentrerez de vos promenades et que nous nous retrouverons pour les repas, nous serons là pour partager avec vous vos découvertes et discuter de ce que vous avez observé.

Avant d'effectuer votre réservation, demandez vous bien si vous ne risquez pas de vous ennuyer pendant ces trois jours sur l'île ; si vous aimez lire, observer la nature, si vous pratiquez la peinture ou la photographie, cela ne vous posera certainement aucun soucis, mais dans le cas contraire, il vaut mieux reporter votre séjour à une date ultérieure que de risquer de gâcher votre séjour parce que vous n'étiez pas prêt (et de gâcher celui des autres par la même occasion).

Venir avec des enfants :

Vous pouvez venir avec vos enfants, même les plus jeunes. Nous mettons à votre disposition un lit parapluie, une chaise haute et quelques jeux. Nous vous recommandons de partir du port du Conquet plutôt que de Brest pour limiter la durée du trajet en bateau et éviter qu'ils aient le mal de mer. Pour le trajet en bateau et les promenades sur l'île, préférez le porte bébé à la poussette (nous pouvons vous en prêter un si besoin).

Les animaux de compagnie :

En raison de la faune sauvage présente sur l'île et des animaux de la ferme vivant en liberté, les animaux de compagnie ne sont pas autorisés à vous accompagner pendant votre séjour.

Météo :

Les prévisions météorologiques nous permettent aujourd'hui d'avoir une idée assez précise du temps environ 48 heures à l'avance (mais nous ne sommes pas en mesure de vous dire quel temps il fera trois mois à l'avance) ; si jamais les conditions de mer prévues ne nous permettent pas de venir vous chercher en toute sécurité, nous vous préviendrons au plus tôt au numéro de téléphone fourni lors de la réservation. Si le séjour ne s'annonce vraiment pas possible, nous vous remboursons les arrhes versées. Lors de la réservation, pensez à nous indiquer un numéro de téléphone fixe auquel on pourra vous joindre dans les 48 heures qui précèdent votre séjour chez nous, et un numéro de portable.

La pluie n'est pas un motif d'annulation de séjour.

Molène :

Vous passez par Molène lorsque vous venez à Quéménéès, alors pourquoi ne pas en profiter pour y passer une nuit ou deux ? Visitez le site www.molene.fr pour découvrir cette petite île de 200 habitants, son histoire, ses animations... et trouvez l'hébergement qui vous conviendra le mieux.

Les horaires d'arrivée et de départ :

Nous n'avons pas encore les horaires des bateaux entre le continent et Molène pour 2012 ; mais grosso modo, comptez sur un départ vers 8h30 de Brest ou 9h45 du Conquet, et un retour vers 17h30 depuis Molène. Bien entendu, cela dépendra des horaires qui seront fixés par la compagnie, les horaires donnés ici ne sont qu'indicatifs.

Transport jusqu'à Quéménéès :

Pour venir nous voir, il vous faut soit rejoindre Brest (aéroport de Brest-guipavas, gare SNCF de Brest, voie express N12 Rennes-Brest ou N165 Nantes-Brest) ou Le Conquet (une demi-heure de route après Brest, liaisons en bus depuis Brest sur www.viaoo29.fr). Vous prendrez alors le bateau pour rejoindre Molène par les lignes régulières de la Penn ar bed (www.pennarbed.fr 02 98 80 80 80). Une fois à Molène, vous serez pris en charge soit par [le bateau Taxi de Molène](#) soit sur notre bateau pour faire le trajet jusque Quéménéès.

Durée de la traversée : Au départ de Brest, comptez deux heures pour rejoindre Molène ; au départ du Conquet comptez 45 minutes. Il faudra ensuite un peu moins d'une demi-heure pour arriver sur Quéménéès. Attention : à marée basse, il faut mettre les pieds dans l'eau et marcher dans les rochers pour débarquer sur Quéménéès.

Attention : le trajet entre Molène et Quéménéès s'effectue soit sur notre bateau de 7m en alu, soit sur le semi-rigide du [bateau-taxi de Molène](#) ; ce trajet d'un peu moins d'une demi-heure peut être agité même à la belle saison en raison du vent et du courant. Si vous avez des problèmes de dos ou de mobilité, soyez conscients que cela peut être difficile. De plus, à l'arrivée sur l'île à marée basse, il vous faudra descendre dans l'eau et les rochers avec vos bagages, et marcher ainsi sur environ 200 mètres (prévoyez des bottes ou des sandales en plastique).



Réservation des billets de bateau :

Vous devez impérativement réserver vos billets de bateau pour le trajet entre le continent et Molène auprès de la compagnie maritime Penn ar Bed soit par téléphone au 02 98 80 80 80, soit par Internet www.pennarbed.fr . Nous n'avons pas encore les horaires des bateaux pour 2012, mais comptez grosso modo sur un départ vers 8h30 de Brest ou 9h45 du Conquet, et un

retour vers 17h30 de Molène. Nous vous confirmerons ces horaires dès que la compagnie maritime aura diffusé sa grille d'horaires (pas avant le printemps 2012). Nous nous occupons de l'organisation du transport entre Molène et Quéménéès.

Garer sa voiture :

Si vous partez de Brest : vous pourrez vous garer directement sur le port de commerce près de la gare maritime, où les places sont gratuites mais limitées, surtout en saison. L'idéal étant d'arriver la veille et de passer une nuit sur Brest (l'hôtel le plus proche de l'embarquement est l'hôtel des gens de mer www.lesgensdemer.fr 02 98 46 07 40).

Si vous partez du Conquet : il y a quelques places devant la gare maritime, mais qui sont rapidement occupées, surtout en saison, et la ville est en zone bleue (stationnement limité à deux heures). En saison, vous avez un parking à l'entrée du Conquet qui est payant et une navette vous emmène ensuite jusqu'au port. Il y a aussi des parkings privés, n'hésitez pas à appeler la gare maritime 02 98 80 80 80 ou l'office du tourisme du Conquet 02 98 89 11 31 pour connaître les détails de stationnement.

Ce qu'il faut emmener dans son sac :

Choisissez bien votre valise ; chacun doit pouvoir porter son sac notamment à marée basse lorsqu'il faut marcher dans les rochers. Prévoyez donc un seul sac par personne avec le strict minimum. Eviter les sacs type cabas qui ne sont pas fermés.

-> Les draps et les serviettes de toilette sont fournis (mais pas les gants de toilette). Gel douche et shampoing écologiques sont mis à votre disposition.

Il faut absolument que chacun puisse porter son propre sac à marée basse lorsqu'il faut marcher dans les rochers. Prévoyez un sac fermé par personne, évitez les cabas.

Liste des choses à emmener dans son sac (1 sac par personne) :

- Des chaussures confortables et qui vous maintiennent la cheville (des chaussures de randonnée par exemple).
- Des chaussons pour les moments où vous serez dans la maison.
- Des bottes en caoutchouc (ou des sandales en plastique)

Attention : si nous arrivons de Molène à marée basse, nous ne pourrions pas atteindre la cale avec le bateau et il faudra alors débarquer sur la plage et marcher dans les rochers avec votre valise ; alors si vous ne voulez pas mettre les pieds dans l'eau ... il vaut mieux prévoir les bottes (ou des sandales en plastiques)!

- Une veste imperméable (vraiment imperméable) et coupe vent, et un pantalon aussi si vous en avez un.
- Une tenue chaude complète avec un change au cas où vous seriez mouillés, et une tenue plus fraîche (N'oubliez pas que vous séjournerez sur une exploitation agricole alors préférez des vêtements pratiques et résistants).
- Crème solaire, lunettes et chapeau car avec le vent, on ne sent pas que le soleil chauffe, et les coups de soleils arrivent sans que l'on ne s'en rende compte.

Les draps et serviettes de toilette sont mis à votre disposition, ainsi que gel douche et shampoing écologiques.

Comment effectuer une réservation :

Pour réserver un séjour, rendez-vous sur notre site www.iledequemenes.fr. Sur la page d'accueil, choisissez dans le cadre orange le mois et l'année qui vous intéressent et validez sur la flèche blanche. Le tableau des disponibilités apparaît ; les séjours en vert sont disponibles, les séjours en rouge sont déjà réservés. Lorsque vous avez trouvé une date qui vous convient, cliquez dessus, elle devient grise, et validez en bas de page. Vous n'avez plus qu'à remplir le formulaire sur la page suivante. Nous vous enverrons ensuite le contrat de réservation par e-mail. N'oubliez pas d'indiquer l'âge des enfants dans la zone commentaire.

Pour nous contacter :

Par courrier : Ferme insulaire de Quéménéès, 29259 Archipel de Molène.

Par mail : info@iledequemenes.fr

Par téléphone : 06 63 02 15 08

Pour suivre la vie de l'île :

Venez lire notre blogue : <http://iledequemenes.hautetfort.com>

Pour goûter nos (délicieuses) pommes de terre :

Commandez vos colis sur notre boutique en ligne www.iledequemenes.fr !